

Texte pseudonymisé

Avertissement: Ce document pseudonymisé a une valeur purement informative. Le document original seul fait foi.

**Jugement en matière de saisie immobilière (Ile chambre)
2024TALCH03/00149**

Audience publique du mardi, huit octobre deux mille vingt-quatre

Numéro du rôle : TAL-2024-05166

Composition:

Christian SCHEER, vice-président,
Marc PUNDEL, premier juge,
Anne SCHREINER, juge,
Paul MINDEN, premier substitut,
Danielle FRIEDEN, greffier.

Entre :

PERSONNE1.), veuve PERSONNE2.), sans état connu, demeurant à F-ADRESSE1.), décédée,

partie saisissante dans une saisie immobilière aux termes d'un mandat spécial du 7 mars 2024, d'un commandement à toutes fins de l'huissier de justice suppléant Luana COGONI, en remplacement de l'huissier de justice Véronique REYTER d'Esch-sur-Alzette du 6 juin 2023, d'un ultime commandement à toutes fins de l'huissier de justice suppléant Luana COGONI, en remplacement de l'huissier de justice Véronique REYTER d'Esch-sur-Alzette du 1^{er} août 2023, d'un commandement à toutes fins tendant à saisie-immobilière de l'huissier de justice suppléant Luana COGONI, en remplacement de l'huissier de justice Véronique REYTER d'Esch-sur-Alzette du 18 décembre 2023, d'un procès-verbal de saisie immobilière de l'huissier de justice suppléant Luana COGONI, en remplacement de l'huissier de justice Véronique REYTER d'Esch-sur-Alzette du 5 juin 2024, d'un extrait cadastral relevé parcellaire du 24 août 2023, d'un pouvoir aux fins de saisie-immobilière du 7 mars 2024, des extraits du plan cadastral du 8 février 2024, d'une transcription d'une saisie immobilière en date du 10 juin 2024 et d'une sommation au vu de l'article 829 du nouveau code de procédure civile de l'huissier de justice suppléant Luana COGONI, en remplacement de l'huissier de justice Véronique REYTER d'Esch-sur-Alzette du 2 juillet 2024 à :

PERSONNE1.), veuve PERSONNE2.), sans état connu, demeurant à F-ADRESSE1.), décédée,

comparant par Maître Céline CORBIAUX, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg,

et :

PERSONNE3.), sans état connu, demeurant à L-ADRESSE2.), ayant élu domicile en l'étude de l'huissier de justice Véronique REYTER d'Esch-sur-Alzette,

défendeur dans la saisie immobilière aux fins des prédicts commandements de l'huissier de justice suppléant Luana COGONI, en remplacement de l'huissier de justice Véronique REYTER d'Esch-sur-Alzette, du prédict procès-verbal de saisie immobilière de l'huissier de justice suppléant Luana COGONI, en remplacement de l'huissier de justice Véronique REYTER du 5 juin 2024 d'une sommation de l'huissier de justice suppléant Luana COGONI, en remplacement de l'huissier de justice Véronique REYTER d'Esch-sur-Alzette du 2 juillet 2024.

ne comparant pas.

LE TRIBUNAL :

Vu le jugement 20240802TALVCIV/00004 du 2 août 2024 ayant refixé l'affaire au 8 octobre 2024 pour continuation des débats.

Vu le courriel de M. PERSONNE3.) du 7 octobre 2024 demandant la refixation de l'affaire pour les motifs y énoncés dans son courriel.

Par courriel du même jour, Maître Céline CORBIAUX a informé le tribunal que Madame PERSONNE1.) serait décédée et a également demandé la refixation de l'affaire afin de régulariser la procédure.

Le représentant du Ministère public ne s'oppose pas à une refixation de l'affaire telle que sollicitée en cause.

Au vu de ce qui précède, le tribunal décide qu'il y a dès lors lieu de remettre l'affaire à une audience ultérieure pour continuation des débats.

PAR CES MOTIFS :

le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, chambre de vacation civile, siégeant en matière de saisie immobilière, statuant contradictoirement à l'égard de PERSONNE1.), veuve PERSONNE2.), décédée, et par défaut à l'égard de PERSONNE3.), le représentant du Ministère public entendu en ses conclusions,

refixe l'affaire à l'audience publique du **mardi, 11 février 2025 à 15.00 heures**, devant la troisième chambre du tribunal d'arrondissement de Luxembourg, **salle TL.0.11, rez-de-chaussée du Bâtiment TL, pour continuation des débats**,

réserve les droits des parties et les dépens.